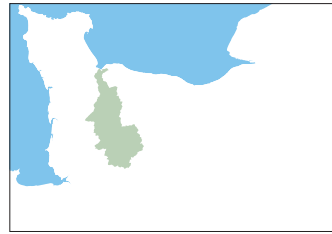




La Vire



HYDROLOGIE DE L'UNITÉ HYDROGRAPHIQUE

VIRE

La Vire prend sa source aux confins des trois départements bas-normands et se jette en Baie des Veys dans une confluence marine où elle rejoint la Taute, la Douve et l'Aure. Son bassin s'étend sur 1262 km².

Rivière de bocage par excellence, la Vire paresse à l'approche de la mer dans un vaste marais qu'elle ne fréquente qu'exceptionnellement, isolée de ce dernier par des digues et des portes à flots. Ce fleuve placide revêt dans la partie granitique de son bassin versant un cachet torrentiel qu'elle abandonne en parcourant les schistes et grès du Briovérien mais retrouve momentanément dans sa traversée de la Zone bocaine.

Royaume de l'anguille dans son cours inférieur avant l'installation des portes à flots, la Vire est aussi une rivière à salmonidés (saumon atlantique, truite de mer...). Certaines de ses espèces sont inscrites sur la liste rouge des espèces menacées de France.

La Vire bénéficie d'un régime pluvial océanique et les variations de débit qu'elle accuse entre les périodes de basses eaux et de hautes eaux sont dans l'ensemble modérées. Le fleuve n'est pas pour autant à l'abri de crises hydrologiques remarquables. Les crues peuvent s'y révéler violentes et les étiages sévères, comme en 1976, 1989 ou 1990.